

Plan canicule : la Mairie d'Orléans pleinement mobilisée

À partir de ce jeudi 6 août 2020, un épisode de forte chaleur se met en place sur la France et impactera la région Centre-Val de Loire et Orléans. La Préfecture du Loiret a déclenché le niveau 3 du plan canicule. Pour prévenir les risques sanitaires pouvant être provoqués par ces fortes chaleurs, la Ville d'Orléans et son CCAS se mobilisent afin de venir en aide, notamment aux plus fragiles.

Pour les aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Orléans prévient les personnes inscrites sur le registre d'alerte et d'urgence (actuellement 1260 personnes), et rappelle les comportements à privilégier en cas de forte chaleur. Il est possible de contacter le Centre local d'information et de Coordination (CLIC) en cas de difficulté.

Le registre recense, sur la base du volontariat, les personnes considérées comme vulnérables, à savoir :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées et fragilisées par leur état de santé
- Toute personne en situation de handicap vivant seule à son domicile

En cas de besoin et pendant la durée de l'épisode caniculaire, les personnes âgées peuvent contacter la « Cellule canicule » du CCAS de la Ville d'Orléans au 02 38 68 46 86 (de 9h à 20h). En cas de malaise ou de question d'ordre médicale, il convient en priorité de contacter son médecin traitant ou le 15.

Pour tous

- Mise en ligne, sur le site d'Orléans Métropole d'une carte interactive permettant d'identifier [l'ensemble des points d'eau accessibles à Orléans](#)
- [Diffusion des recommandations et comportements à adopter](#) (il est, par exemple, conseillé de boire régulièrement, de porter des vêtements amples légers et clairs, de pratiquer des loisirs en extérieur en dehors des heures les plus chaudes et dans de bonnes conditions avec un chapeau, des lunettes et de la crème solaire)
- Mise à disposition de **salles rafraichies et avec distribution d'eau fraîche** (port du masque et désinfection des mains obligatoires) :
 - ◇ **Le musée des Beaux-Arts** - 1 rue Fernand Rabier - ouvert gratuitement pendant la durée de l'épisode caniculaire (les mardis, mercredis, jeudis, samedis de 10h à 18h, de 10h à 20h les vendredis et de 13h à 18h les dimanches). Des réservistes de la réserve communale seront présents sur place pour y assurer un accueil au frais avec distribution de boissons.
 - ◇ **Médiathèque Maurice Genevoix** - 1 place Pierre-Minouflet à Orléans La Source, 14h-18h du mardi au samedi
- **Aménagements d'horaires** dans plusieurs équipements de la Ville d'Orléans, pendant la durée de l'alerte canicule :
 - ◇ **Modification des horaires de la piscine du palais des sports** : de 12h à 14h et de 14h30 à 19h du lundi au vendredi

En raison de la présence trop importante de cyanobactéries dans les deux zones de baignade de l'île Charlemagne, la baignade y est interdite. Pendant la durée de cette interdiction, l'entrée de la piscine éphémère d'Orléans La source est rendue gratuite les week-ends, dans la limite des contraintes imposées par la crise sanitaire liée au COVID-19 (jauge limitée).

- ◇ Modification des horaires des CCAS et des Mairies de proximité de la Ville d'Orléans pendant toute la durée de l'épisode (port du masque obligatoire) :
- CCAS d'Orléans La Source** : de 7h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h (15h le vendredi)
- CCAS d'Orléans Centre** : de 7h30 à 16h30 (16h le vendredi)
- Mairies de proximité (Est, Ouest, Nord, Saint-Marceau, La Source, Centre-ville)** : de 7h30 à 12h30 et de 14h à 16h le vendredi 7 et le mardi 11 août, de 9h à 12h le lundi 10 août.

- **Ouverture exceptionnelle** et jusqu'à nouvel ordre **des parcs et jardins de la Ville d'Orléans jusqu'à minuit.**
- **Décalage des horaires d'ouverture des déchetteries et des Végé'tri d'Orléans Métropole**, de 7h à 13h du jeudi 6 août au mardi 11 août inclus.
- **Interdiction de la pratique sportive dans l'ensemble des gymnases**, de 12h à 00h, ainsi que **sur les terrains de grands jeux et plaines sportives** de 12h à 19h jusqu'au mercredi 12 août 2020 à minuit.

À noter : les activités prévues et organisées par la Ville d'Orléans et/ou ses partenaires pourraient, en fonction de l'ampleur du phénomène caniculaire et des conditions d'organisation, être reportées ou annulées. Plus d'informations sur orleans-metropole.fr

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ **Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule